

Procès Verbal
Assemblée Générale Annuelle de l'AJJRO
9 novembre 2007

Ouverture de la réunion

Eric Vachon propose l'ouverture de la réunion.

Maxime Charron-Tousignant seconde l'ouverture de la réunion.

Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Eric Vachon est proposé comme président d'assemblée

Daniel Cayley D'aoust est proposée comme secrétaire d'assemblée

Adoption de l'ordre du jour de la réunion

Eric Vachon fait la lecture de l'ordre du jour

Gaétan Thibeault propose l'approbation de l'ordre du jour

Maxime Charron-Tousignant seconde l'approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité

Lecture et adoption du procès verbal de l'Assemblée générale annuelle 2006

Andréanne Jobin propose l'approbation du procès verbal de l'AGA 2006.

Pierre-Jean Thibeault seconde l'approbation du procès verbal de l'AGA 2006.

Lecture et adoption du procès verbal de l'Assemblée spéciale 2007

Andréanne propose l'approbation du procès verbal de l'AGA 2003, avec les modifications demandées.

Pierre-Jean seconde l'approbation du procès verbal de l'AGA 2003, avec les modifications demandées.

Adoption des règlements généraux

Les règlements généraux sont acceptés à l'unanimité.

Lecture et adoption du rapport financier annuel

Le rapport financier annuel est adopté à l'unanimité.

Lecture des décisions principales prises en 2007

Eric Vachon fait la lecture des décisions principales prises par le CA en 2007

Élections :

Poste de président

Michel Harper est proposé par Sophie Plouffe et secondé par Thierry Morrel.

Andréanne Jobin est proposée par Louis Fontaine et secondée par Isabelle Gladu.

Eric Vachon est proposé par Andréanne Jobin et secondé par Gaétan Thibeault.

Maxime Charron-Tousignant est proposé par Gaétan Thibeault et secondé par Thierry Morrel.

Gaétan Thibeault est proposé par Pierre-Jean Thibeault et secondé par Maxime Charron-Tousignant.

Pierre-Jean Thibeault est proposé par Maxime Charron-Tousignant et secondé par Louis Fontaine.

Michel Harper accepte la proposition.

Andréanne Jobin refuse la proposition.

Eric Vachon refuse la proposition.
Maxime Charron-Tousignant refuse la proposition.
Gaétan Thibeault accepte la proposition.
Pierre-Jean Thibeault refuse la proposition.

Gaétan Thibeault est élu par une majorité de 11 contre 5.

Poste de vice-président

Maxime Charron-Tousignant est proposé par Gaétan Thibeault et secondé par Louis Fontaine.
Michel Harper est proposé par Thierry Morel et secondé par Guillaume Larocque.

Maxime Charron-Tousignant accepte la proposition.
Michel Harper refuse la proposition.

Maxime Charron-Tousignant est élu par acclamation.

Poste de secrétaire

Andréanne Jobin est proposée par Sabrina Asselin et secondée par Daniel Cayley-D'aoust.
Isabelle Gladu est proposée par Thierry Morel et secondée par Geneviève Gonzalez.
Geneviève Gonzalez est proposée par Louis Fontaine et secondée par Isabelle Gladu.
Louis Fontaine est proposé par Daniel Cayley D'aoust et secondé par Isabelle Gladu.
Michel Harper est proposé par Geneviève Gonzalez et secondé par Sabrina Asselin.

Andréanne Jobin refuse la proposition.
Isabelle Gladu refuse la proposition.
Geneviève Gonzalez refuse la proposition.
Louis Fontaine refuse la proposition.
Michel Harper accepte la proposition.

Michel Harper est élu par acclamation.

Poste de trésorier

Daniel Cayley D'aoust est proposé par Thierry Morel et secondé par Louis Fontaine.
Isabelle Gladu est proposée par Louis Fontaine et secondée par Pierre-Jean Thibeault.
Pierre-Jean Thibeault est proposé par Geneviève Gonzalez et secondé par Isabelle Gladu.
Ian Vachon est proposé par Sabrina Asselin et secondé par Guillaume Larocque.

Daniel Cayley D'aoust accepte la proposition.
Isabelle Gladu refuse la proposition.
Pierre-Jean Thibeault refuse la proposition.
Ian Vachon refuse la proposition.

Daniel Cayley D'aoust est élu par acclamation.

Poste d'administrateur aux communications

Sophie Plouffe est proposée par Sabrina Asselin et secondée par Geneviève Gonzalez.
Pierre-Jean Thibeault est proposé par Thierry Morel et secondé par Louis Fontaine.

Sophie Plouffe refuse la proposition.
Pierre-Jean Thibeault refuse la proposition.

Le poste est laissé vacant.

Une note est émise à l'assemblée spécifiant qu'un poste vacant peut être comblé par une personne choisie par le Conseil d'Administration sans nécessiter une assemblée spéciale.

Poste d'administrateur aux activités (Mandat d'une année)

Pierre-Jean Thibeault est proposé par Sabrina Asselin et secondé par Geneviève Gonzalez.
Tierry Morel est proposé par Louis Fontaine.
Louis Fontaine est proposé par Tierry Morel.

Pierre-Jean Thibeault accepte la proposition.
Tierry Morel refuse la proposition.
Louis Fontaine accepte la proposition.

Pierre-Jean Thibeault est élu par une majorité de 9 contre 7.

Postes d'administrateur aux activités (Mandat de deux ans)

Louis Fontaine est proposé par Tierry Morel et secondé par Daniel Cayley D'aoust.
Ian Vachon est proposé par Geneviève Gonzalez et secondé par Louis Fontaine.
Andréanne Jobin est proposée par Gaétan Thibeault et secondée par Isabelle Gladu.
Tierry Morel est proposé par Daniel Cayley D'aoust et secondé par Isabelle Gladu.

Louis Fontaine accepte la proposition.
Ian Vachon accepte la proposition.
Andréanne Jobin accepte la proposition.
Tierry Morel refuse la proposition.

1er poste :

Le premier tour se solde par une triple égalité de 5 voies chacun.
Au deuxième tour Andréanne Jobin est élue par une majorité de 7 voies contre 5 pour Ian Vachon et 3 pour Louis Fontaine.

2e poste :

Louis Fontaine est élu par une majorité de 10 contre 6.

Nomination des vérificateurs pour 2008

Eric Vachon et Isabelle Gladu se portent volontaire.

Suivi et proposition

Accepter les personnes de 14 et 15 ans à conditions qu'ils soient accompagné en tout temps d'un mentor ayant au moins 24 ans, ce mentor assume la responsabilité des actions de la personne qu'il accompagne.

Le projet pilote est jugé non concluant par l'assemblée, l'échantillon de 3 personnes qui ont participés à une activité est jugé trop petit.

Maxime Charron-Tousignant propose un amendement : Prolonger le projet pilote à l'année 2008 et réviser la proposition à l'Assemblée Générale 2008, la proposition est secondée par Ian Vachon

Eric Vachon propose un sous-amendement à l'amendement de Maxime Charron-Tousignant : Le conseil d'administration a le droit d'annuler le projet pilote en tout temps pendant l'année en cas de force majeure, le sous-amendement est secondé par Andréanne Jobin.

Maxime Charron-Tousignant propose le vote au sous-amendement.
Louis Fontaine demande le vote secret.

Le sous-amendement est ajouté à l'amendement par 13 voies pour et 2 voies contre.

L'amendement est accepté à l'unanimité.

Retour sur la Commission d'enquête

Eric Vachon fait la lecture des principales recommandations de la commission.

Voeux des membres pour l'année 2008

Eric Vachon souhaite une bonne saison 2008 à l'Assemblée

Clôture et ajournement

Michel Harper propose la clôture de la réunion.
Gaétan Thibeault seconde la proposition.

Annexe A – Membres Présents

Andréanne Jobin
Gaétan Thibeault
Eric Vachon
Sophie Plouffe
Benjamin Lévesque
Pierre-Jean Thibeault
Daniel Cayley-D'aoust
Isabelle Gladu
Louis Fontaine
Maxime Charron-Tousignant
Michel Harper
Geneviève Gonzalez
Tierry Morel
Sabrina Asselin
Guillaume Larocque

2 non-membres